

Les journées dramatiques d'Août 1935 à Brest racontées par Eugène KERBAUL

Extraits de « Chronique d'une section communiste de province
(Brest, janvier 1935-janvier 1943) »-publiée en 1992

Mais le 6 août, au contraire de ce qui s'était passé le 2 février, un important service d'ordre policier quadrille l'arsenal. La stupeur frappe les ouvriers car le fait est inattendu et inquiétant. Trois pelotons de gendarmes mobiles à pied et le peloton mobile de complément de Brest sous les ordres d'un chef de bataillon et d'un capitaine, plus une centaine de gendarmes des brigades départementales sous les ordres d'un capitaine, plus une cinquantaine de gendarmes maritimes sous le commandement d'un lieutenant, deux compagnies du 2^e régiment d'infanterie coloniale, (soit 180 hommes) y ajoutent des détachements de marins du 2^e Dépôt des Equipages de la Flotte, du cuirassé "Lorraine", des croiseurs "Jeanne-d'Arc", "Lamotte-Picquet", en tout un millier d'hommes environ. (20)

Autour des ateliers circulent des gendarmes casqués. A bord du "Lorraine", bâtiment qui se trouve en réparation, des marins sont postés, en armes, sur le pont du bâtiment. Aux abords du bassin où s'achève la construction du "Dunkerque", des soldats de l'infanterie coloniale secondent les forces de gendarmerie. Les ouvriers en prenant leur travail découvrent au petit matin l'arsenal en véritable état de siège.

« Quel est le travailleur qui, ayant un peu de dignité, accepterait de travailler dans de telles conditions ? On se croirait vraiment dans un camp de condamnés aux travaux forcés ».

écrivra plus tard "Le Finistère Syndicaliste", faisant ainsi allusion aux camps de concentration nazis dont l'existence est dénoncée comme l'un des crimes les plus odieux du régime fasciste installé outre-Rhin. Et que les militants ouvriers, les communistes d'abord, ont "inauguré" dès 1933.

Des ouvriers refusent de monter prendre leur travail à bord du "Dunkerque" sous les baïonnettes. Leur exemple est bientôt suivi par tous leurs camarades, qui restent alors sur les quais, en tenue de travail. La décision des ouvriers du "Dunkerque" est connue comme par une traînée de poudre de tout l'arsenal. Ceux du Plateau se forment en cortège pour aller les rejoindre. Arrivés au bout de la rampe qui mène au bassin ils se heurtent à un barrage de gendarmes. Alors qu'ils sont poussés par ceux qui les suivent, les premiers rangs du cortège sont refoulés à coups de crosse par les gendarmes. C'est le signal d'une échauffourée. De part et d'autres on ramasse des bouts de ferraille, des cailloux. C'est une grêle de projectiles qui s'abat sur tous. Des bords du bassin où ils sont restés après avoir refusé de monter à bord, les ouvriers du "Dunkerque" aperçoivent les gendarmes frappant à coups de crosse leurs camarades des Ateliers et ils vont tenter de les rejoindre. Et eux aussi vont se heurter à un barrage de gendarmes et de soldats de l'infanterie coloniale. Une première poussée se fait sans succès, la deuxième tentative ne réussissant pas mieux que la première,

l'énervement gagne. Des militants "confédérés" et "unitaires" demandent à parler avec l'officier de gendarmerie. Ils veulent lui faire entendre que si gendarmes et coloniaux restent là, tout peut être à craindre. Peine perdue. Alors une nouvelle poussée des ouvriers contre le barrage, plus forte encore que les premières, provoque des remous. Un ouvrier, Baraër, tombe à terre et le gendarme X... (21) le frappe à coups de crosse de son mousqueton Lebel. La bagarre est déclenchée. Boulons, rivets, ferraille, servent là aussi de projectiles.

Vers 10 h 30, la cloche de l'arsenal sonne et ses ateliers et chantiers se vident de leurs ouvriers. Mais pas des forces de police. Par groupes les ouvriers de l'arsenal se dirigent vers la Maison du Peuple, siège des syndicats. Un bruit circule : il y aurait de nombreux ouvriers de l'arsenal blessés, peut être un mort, des arrestations.

Les dirigeants syndicaux, unitaires et confédérés se sont réunis, séparément d'abord, puis, enfin, ensemble. Les "unitaires" ont reçu le renfort de leur secrétaire régional, Auguste Havez, qui dès lors va jouer un rôle important dans les événements. Il suivait de près les luttes brestoises et était très inquiet de la tournure qu'elles pourraient prendre en raison du refus persistant opposé par les "confédérés" à toute unité d'action, ce qui avait pour résultat de priver le mouvement d'une direction unique... et plus sûre. N'avaient-ils pas organisé des manifestations dans cette période troublée sans prévoir le moindre encadrement des participants, alors que les éléments douteux étaient nombreux à Brest. Mais le pouvaient-ils ayant refusé systématiquement le renfort de la CGTU ? Et ces inquiétudes sont partagées par le bureau régional du PCF, dont le secrétaire, Alain Signor, se faisait tenir au courant par téléphone.

Les syndicalistes décident, en commun cette fois, qu'une délégation composée de quatre "confédérés" et d'un "unitaire" — Auguste Havez — se rendra auprès du préfet maritime pour lui demander que les ouvriers arrêtés le matin soient relâchés. Une manifestation est organisée qui se déroulera pendant ce temps-là dans les rues de la ville. Elle est annoncée aux ouvriers très nombreux dans et autour de la Maison du Peuple par des orateurs dont Auguste Havez qui fait là sa première apparition publique au cours de ces journées. Un coup de téléphone apprend que les ouvriers de la Pyrotechnie de Saint-Nicolas et ceux de la Poudrerie du Moulin-Blanc — conduits par Jean Autret — ont quitté le travail et se dirigent, à pied, vers Brest. Des travailleurs rassemblés autour de la Maison du Peuple s'en vont à leur rencontre... Ce que personne ne leur a demandé. La tension est déjà grande. Des provocateurs qu'imitent des inconscients brisent au passage quelques vitrines de commerçants. La jonction effectuée avec les personnels de Saint-Nicolas et du Moulin-Blanc, le cortège, devenu imposant, redescend vers la gare de Brest. Les ateliers et les voies sont envahis, mais grâce au sang-froid de Le Mignon, qui mobilise ses syndiqués unitaires très disciplinés et d'Autret, le pire est évité alors qu'entre en gare un train de voyageurs dont l'ahurissement se montrent sur leurs visages inquiets. Ils se trouvent en effet accueillis par les vociférations d'une foule en bleu de chauffe dont l'évidente colère a des motifs qu'ils ignorent. Le calme semble revenir et le gros des manifestants, enfin repris en mains par les syndicalistes, qui ont reçu le renfort d'Havez et Miry accourus, prend la rue Amiral-Réveillère, puis la rue de la Mairie, non sans qu'au passage aient volé en éclats les vitres de la sous-préfecture. D'autres manifestants se retrouvent place Anatole-France où des gardes-mobiles protègent la poste. Sous le prétexte d'avoir été bombardés par des postiers à partir des étages supérieurs, ils chargent tout le monde, manifestants, badauds, postiers, clients des PTT, etc., et pénètrent en force dans le bâtiment postal où on n'a jamais vu tant de monde devant les guichets et où les gardes-mobiles dans une mêlée confuse frappent tout le monde indistinctement. Au cours de cet assaut un ouvrier, Jean Le Deuffic, père de quatre enfants est blessé mortellement sur les marches extérieures du bâtiment des Postes.

C'était un travailleur du bâtiment venu travailler à Brest, de Quimper où sa femme habitait toujours. Il mourra après une longue agonie.

Durant ce temps le cortège des manifestants a atteint la rue de Siam où il pénètre. Au premier carrefour un groupe tourne à droite pour aller vers la mairie afin d'y conspuer le sénateur-maire.

Le cortège qui continue dans la rue de Siam a, à sa tête, les dirigeants syndicaux et là tout se passe bien. Il n'en est pas de même, plus en arrière où des anarchistes et des provocateurs excitent des inconscients à défoncer des vitrines de magasins, à briser des lampadaires. Arrivés devant la préfecture maritime ils s'emparent d'une remorque de déménagement et s'en servent comme bélier pour enfoncer la porte monumentale, tandis qu'un jeune ouvrier de 16 ans, nommé Chevalier, grimpé sur le mur cherche à se saisir du drapeau tricolore qui flotte sur le fronton. Il est blessé par balle. On dira, et on l'écrira dans la presse, sans qu'il y ait le moindre démenti, qu'un officier de marine, dont on donna le nom, furieux de voir son ordre de tirer resté sans effet sur les marins massés dans la cour, avait arraché le mousqueton de l'un d'eux et tiré lui-même sur l'adolescent, le blessant grièvement.

Pendant ce temps la tête du cortège atteint la place Wilson et les dirigeants syndicalistes grimpent sur le kiosque central. Berthelot peut enfin rendre compte de l'entrevue avec le préfet maritime et annoncer que l'arsenal sera ouvert le lendemain et qu'il n'y aura pas de troupes. Il engage les ouvriers de l'arsenal et les autres, qui sont nombreux dans la manifestation, à reprendre le travail. Drapier et Miry lui succèdent et après avoir rappelé l'action des syndicats, tant confédérés qu'unitaires, ils dénoncent les provocations qui ont terni cette journée. C'est alors qu'un manifestant monte sur le kiosque et après quelques mots avec les responsables syndicaux, s'approche de la balustrade et annonce que les autorités confirmeraient la mort de Baraër. Un silence impressionnant tombe sur tous et la foule finit par s'écouler lentement.

Mais rue de Siam, les gardes-mobiles ont bloqué plusieurs centaines de manifestants, entre la rue de la Mairie et la rue d'Aiguillon ! Des groupes de gendarmes stationnent en divers rues avoisinantes provoquant des attroupements, ce qui a pour résultat, voulu à l'évidence, de maintenir l'effervescence. En hâte les responsables syndicaux toujours à pied se rendent à la Maison du Peuple où les réunions se succèdent sans interruption. Tous les syndicats cette fois sont dans le coup.

A 21 heures la même délégation qu'au début de l'après-midi se rend à la préfecture maritime, mais avec Miry, dont Havez a exigé la présence. Le préfet maritime demanda à Havez, vite reconnu par lui comme son interlocuteur principal, si le lendemain les ouvriers se mettront effectivement au travail dès leur entrée à l'arsenal. Havez lui répond que s'il n'y a pas de troupes dans l'arsenal tout se passera normalement. Et il lui pose la question des barrages de gardes-mobiles, qui, rue de Siam, bloquent toujours quelques centaines de manifestants et il en demande le retrait ; le calme affirme-t-il reviendra aussitôt. Mais la question ressort des autorités civiles ! s'exclame le préfet maritime. Et la délégation doit, toujours à pied se rendre à la sous-préfecture. En plus du sous-préfet, elle y trouve le préfet du Finistère qui vient juste d'arriver de Quimper. Il ne sait vraiment pas grand chose de ce qui vient de se passer à Brest. Plus que du sous-préfet c'est des représentants syndicaux qu'il a un récit assez complet des événements de la journée, récit que coupent des propos peu amènes des uns des autres. Le préfet accepte de retirer les barrages policiers de la rue de Siam à condition que les manifestants rentrent chez eux dès que les troupes se seront retirées. Le préfet a retrouvé son calme, si le sous-préfet reste toujours agité. Du côté des syndicalistes le calme de Berthelot et l'autorité de Havez permettent l'accord. La délégation retourne alors rue de Siam, encore à pied, et Havez parle aux manifestants bloqués, soulignant le grave danger de provocations policières. Il est écouté et

compris et dès que les troupes se replient vers la cour de la préfecture maritime, et que les derniers militaires en franchissent le portail, il ne reste pratiquement plus de manifestants rue de Siam.

Mais un groupe grossissant, surtout de jeunes gens, hors la présence des responsables syndicaux, est entraîné par Valière, en violation complète des engagements qu'il avait pris devant la cellule de renoncer à tout aventurisme. Il fait remonter cette petite foule dans la rue Jean-Jaurès en pleine nuit, et qui brise sur son passage, vitrines, lampadaires, bornes-fontaines. Arrivé au Petit-Paris, un jeune exité (l'auteur) lance un pavé dans la grande vitrine du garage Citroën. Le fracas du verre à peine éteint, Valière prend la parole pour inciter ceux qui l'ont suivi à poursuivre leur "action révolutionnaire" tout le reste de la nuit. C'était porter à son comble la provocation.

La réaction ne va pas tarder à exploiter ces méfaits contre le mouvement de défense des ouvriers. Cette journée tumultueuse se soldait par un deuxième mort, cent-cinquante blessés civils connus (il y avait en plus tous ceux qui avaient préféré à l'hôpital ou les pharmacies, l'anonymat des soins donnés à la maison où chez des copains). Le service d'ordre, gendarmes, gardes-mobiles, etc. : trente blessés en tout.

Des chiffres qui, comparés, situent bien où était la violence...

Le mercredi matin il n'y a aucun service d'ordre à l'arsenal, le préfet maritime a tenu ses promesses. Après quelques hésitations, notamment à bord du "Dunkerque", le travail reprend. Mais peu après des bruits incontrôlés circulent et un nouveau cortège se forme à l'arsenal au début de l'après-midi qui parcourt l'établissement, se grossit sans cesse. A 13 h 30 la cloche sonne annonçant la fermeture de l'arsenal, ce qui rejette à la rue, une fois de plus les ouvriers.

Spontanément ils se rendent à la Maison du Peuple, où Havez pour la CGTU et Michaut pour la CGT-confédérée prennent la parole dans un meeting improvisé. Havez, surtout, est écouté. Il a gagné en quelques jours, par son énergie, son expérience et sa présence sur le terrain, une grande audience. Le voilà le militant le plus populaire à Brest. Il a proposé aux syndicalistes réformistes — dont la plupart ont été débordés depuis le premier jour de

«... braver l'impopularité en demandant aux ouvriers de regagner leur domicile, sans cortège et d'assister tous le lendemain aux obsèques de Baraër dont la mort vient d'être confirmée». (22)

C'est lui qui est chargé de lancer cet appel, aux ouvriers massés aux alentours de la Maison du Peuple. Écouté, il sera suivi.

Mais les gardes-mobiles à cheval, qui ont été massés en grand nombre sur la place de la Liberté (ou glacis) entendent montrer qu'on ne les dérange pas pour rien. Ils se livrent à des charges contre les travailleurs en voie de dispersion. Ces charges n'épargnent ni les femmes, ni les enfants, ni les vieillards que leurs occupations ou leurs loisirs ont amené à l'orée du Bois de Boulogne.

La presse a inséré l'appel au calme lancé par les syndicats confédérés et unitaires et le 8 août, les obsèques de Baraër ont lieu dans la plus grande dignité. Plus de 20 000 personnes viennent rendre hommage à la victime et les milliers d'ouvriers de l'arsenal sont là, en bleus de chauffe. Ils assurent eux-mêmes le service d'ordre, Havez ayant obtenu du préfet qu'il n'y ait aucune force de police sur le passage du cortège. Il n'y aura donc aucun incident. Un tract est diffusé en fin de journée pour une reprise du travail le vendredi 9 août. Il est signé par les secrétaires confédéré et unitaire de l'arsenal, Charles Berthelot et Ernest Miry et par les représentants de leurs centrales syndicales présents aux obsèques, Michaut, pour les confédérés et Dadot pour les unitaires.

Le 10 août, une bagarre oppose des ouvriers à des sous-officiers de la coloniale. Un métallo de 19 ans, Gautran, est grièvement blessé à coups de revolver. Malgré l'habileté du chirurgien De La Marnière (auquel on rendra hommage), Gautran, succombera.

Une dure répression

On ne sut jamais chiffrer l'ampleur exacte de la répression de ces journées revendicatives tumultueuses. La rumeur publique parlait de 150 blessés chez les manifestants et de 150 interpellations.

De très nombreux ouvriers, militants ou non, sont traînés devant les tribunaux les jours suivants. Ils viennent s'ajouter dans les prétoires surpeuplés aux militants arrêtés en flagrant délit (vrais ou faux) ce sont des policiers qui en décident ! La chasse va continuer dans les semaines qui suivront. Le jeune Chevallier, blessé par un officier (23) devant la préfecture maritime, écope de deux mois de prison pour dégradation d'objets d'utilité publique, mais aucune sanction ne frappe celui qui le blessa. Un autre adolescent Jean R... est condamné à 40 jours de prison (ce qui est beaucoup) pour un bris d'ampoules électriques, en dépit de ses véhémentes dénégations. Les policiers battent le rappel des indicateurs en tous genres. Parmi ces policiers, deux sont dénoncés nommément par la presse ouvrière pour leur hargne. Plus tard on les trouvera très zélés sous l'occupation contre les militants ouvriers résistants et l'un d'eux sera même abattu par la Résistance en 1944.

Le 13 août, quatre adolescents de 14 à 16 ans sont incarcérés sur dénonciation. Au 21 août, une soixantaine de personnes ont déjà comparues devant le tribunal et totalisent 48 mois de prison ferme, assortie lourdes amendes. Auguste Le Lann, le libertaire, qui s'était distingué par sa violence verbale aux manifestations de juillet est condamné par défaut. Il fait appel et quand son affaire repasse devant le tribunal, il prouve, témoignages de notables à l'appui, que du 4 août au 8 août il était à Roscanvel ! Ainsi à la veille d'événements graves prévisibles, le militant anarchiste, le super-révolutionnaire, avait cru bon de mettre entre lui et des péripéties difficiles attendues, la largeur de la rade de Brest. On n'aura pas fini de le lui reprocher, d'autant plus que deux syndicalistes connus de l'arsenal, Maudet, le confédéré, et Cadec de la CGTU sont congédiés pour leur participation active aux manifestations. Le Lann n'ayant, officiellement, pas participé à ces événements, il n'encourrait pas ce risque là non plus...

La sévérité de la répression est cependant désapprouvée par une majorité de Brestois, y compris par beaucoup de ceux qu'avaient indignés les excès gauchistes de certains manifestants. Mais il reste que ces excès ont coupé les travailleurs en lutte de l'ensemble de la population de la ville et plus encore des ruraux des communes limitrophes. Ce n'est que quelque temps après ces tournées tumultueuses que l'opinion publique dans son ensemble penchera vers des mesures d'apaisement qui ne viendront pas. Il en naîtra un ressentiment fait d'injustice chez les ouvriers qui savent la prison du Bouguen pleine à craquer de travailleurs. Et ce ressentiment amer devient exacerbation quand on apprend, le 25 août, la mise en liberté du sous-officier Asslan qui blessa mortellement Gautran (il sera acquitté plus tard). Le comble ce fut quand on apprit la libération anticipée de l'espionne nazie Lydia Oswald, reconduite confortablement en limousine jusqu'à la frontière suisse. « On fait de la place au Bouguen (la prison) pour y mettre des ouvriers » disait-on dans les ateliers.

Les communistes et la CGTU décidèrent d'aller rendre hommage à Gautran. On savait maintenant qu'il avait été blessé mortellement face au n° 6 de l'escalier du

Commandant, d'un coup de couteau. Il fut enterré vers le milieu du mois. Un certain délai après l'autopsie, on avait pu le voir. Il était à l'hospice civil rue Traverse. Une délégation de camarades se rendit à la morgue. Le bâtiment était sinistre et l'odeur des cadavres flottait partout. Le corps de Gautran était allongé sur une table noire, enveloppé d'un vieux drap qui ne laissait voir que sa face boursoufflée, comme tout le corps. C'est l'autopsie dit quelqu'un. Il y avait là déjà deux femmes et quelques hommes. L'une des femmes, plus âgée, pouvait être sa mère. Ils reçurent la délégation avec beaucoup de dignité. Une incroyable odeur de morts empestait tout car il y avait là d'autres cadavres, dont personne ne paraissait se soucier, celui d'une petite vieille tellement ratatinée qu'elle paraissait être naine. Retour rue Traverse les délégués eurent l'impression que l'odeur des morts leur collait à la peau, qu'elle empestait même la rue.

Quelques camarades allèrent rendre visite à Madame Le Deuffic, à Quimper. L'entrevue avait été préparée par Albert Jaouen, qui cumulait les fonctions de membre du bureau régional, secrétaire du PCF à Quimper et secrétaire de l'UL CGTU de Quimper. Ils furent reçus au domicile du couple, 66 Vieille route de Concarneau. Là aussi la délégation fut accueillie avec beaucoup de dignité et d'émotion par la veuve de leur camarade.

Des chiffres officiels

Officiellement ont été arrêtés, le 6 août, neuf ouvriers (de 18 à 34 ans) condamnés à des peines de prison ferme allant de 8 jours à 3 mois et une de 6 mois avec sursis. Le 7 août, 13 arrestations et condamnations : 2 de trois mois ferme, 2 de deux mois, 2 de un mois, les autres allant de 8 à 40 jours, plus une condamnation à un mois avec sursis. Le 8 août, huit ouvriers arrêtés (de 15 à 32 ans) pour port d'armes prohibées : des cailloux ! Deux peines de prison de 40 jours, une de trois mois et les autres de six jours.

Un rapport conservé aux Archives départementales, daté du 25 août 1935 donne un état de la répression faisant mention de 62 arrestations. Dans cet état (incomplet) on relève 35 ouvriers de ville, des employés et trois femmes, deux ménagères et une employée de maison, avec 33 peines de prison (8 avec sursis). Plus 24 ouvriers de l'arsenal, dont deux d'entreprises privées y effectuant des travaux.

La répartition par âge : moins de 30 ans et plus de 20 : 34. 20 ans et moins : 7, dont deux de 16 ans et un de 15 ans.

Le 30 août un ouvrier de l'arsenal est condamné ainsi que trois ouvriers de ville et une femme : trois peines de prison ferme. Le 6 septembre un ouvrier de l'arsenal et un employé des PTT sont condamnés à la prison et un boucher obtient le sursis.

"Le Finistère Syndicaliste" du 12 septembre ne pouvait faire lui aussi qu'un bilan provisoire, puisqu'on savait que des poursuites, des enquêtes étaient en cours. A cette date il donne les précisions suivantes :

Tués, Baraër le 6 août, le Deuffic, ouvrier maçon, blessé le 7 août, mort le 10 août (un document dit qu'il mourut 23 jours après, notons-le), Gautran, métallo, tué par un sous-officier le 10 août.

Blessés graves : Vauche, ouvrier de l'arsenal, le 6 août, trépané deux fois — coups de crosse ; Le Chevallier, ouvrier de l'arsenal, blessé le 6 août, par balle ; Péton, artisan, blessé à la tête par coups de crosse ; Goualch, ouvrier de l'arsenal, blessé le 6 août ; Cariou, ouvrier arsenal, le 6 août ; Querné, ouvrier de l'arsenal, coups de baïonnette à la tête ; Floch, ouvrier de l'arsenal, blessé à la tête ; Colin, fracture du crâne.

Condamnés : Goavec, deux mois de prison ; Roudot, 40 jours ; Jaouen P., 2 mois ; Beuzen, 2 mois ; Guillerm, 2 mois ; Maudire, 3 mois ; Savin, 15 jours ; Hamon, un mois avec sursis ; tous ouvriers de l'arsenal.

Spire, docker, 2 mois ; Droguet, employé municipal, un mois ; Peru, docker, 3 mois ; Cloarec, cantonnier, 6 semaines ; Le Bolloch, horloger, un mois ; Parnet, métallo, 2 mois ; Le Breton, manoeuvre, 3 mois ; Anniel, menuisier, un mois ; Pelois, manoeuvre, 6 semaines ; Jaffrennou, cordonnier, 6 semaines ; Guimanand, couvreur, 40 jours ; Le Roux, terrassier, 2 mois ; Derrien, charpentier, 2 mois ; Pradin, sabotier, 8 jours ; Gourlaouen, zingueur, 3 mois ; Boulaire, peintre, 20 jours ; Departout, métallo, 6 jours (il s'agit probablement de Louis Departout, fusillé par les Allemands en 1943) ;

Le Guen Francine, bonne, 2 mois ; Renault, employée municipal, 2 mois ; Abhervé, 2 mois de prison.

